



Concertation nationale sur l'énergie et le climat



La FEDENE regroupe 6 syndicats qui œuvrent pour améliorer l'efficacité énergétique et les services aux bâtiments, décarboner la production de chaleur et de froid à partir d'énergies renouvelables et de récupération, dans les villes, les logements, le secteur tertiaire et l'industrie. Ses 1 500 entreprises locales de toutes tailles sont présentes sur l'ensemble de la chaîne de valeur et réparties sur tout le territoire. Elles emploient 50 000 collaborateurs en France et réalisent un chiffre d'affaires annuel de 13 milliards d'euros.

Contact : Marion LETTRY, Déléguée générale – mlettry@fedene.fr

Le point de vue de la FEDENE sur les documents de planification énergie climat soumis à la concertation

La FEDENE se félicite de la reprise des travaux relatifs à la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE3) qui doivent aboutir à la définition d'une trajectoire de baisse des consommations énergétiques d'une part, et d'autre part, à des objectifs, aux horizons 2030 et 2035, pour chaque solution énergétique, assorties de moyens d'action, ainsi qu'à des feuilles de route régionales. Ces trajectoires sont essentielles car elles garantissent aux acteurs, publics et privés, la visibilité nécessaire pour engager leurs projets sur le long terme, à l'échelle nationale et dans les territoires.

Les entreprises membres de la FEDENE saluent l'ambition et la cohérence des objectifs proposés dans le projet de PPE3 avec ceux de la Stratégie française Énergie-Climat (SFEC) publiée en novembre 2023, s'agissant de la sobriété et de l'efficacité énergétique comme de la production de chaleur renouvelable et de récupération (ENR&R) et des réseaux de chaleur et de froid.

Parmi les priorités de la FEDENE :

- Pour **accélérer les économies d'énergie, généraliser le recours aux Contrats de Performance Énergétique (CPE)** et bonifier les aides existantes (CEE, MPR) lors de la mise en place d'un CPE ;
- Pour **accompagner durablement le développement des réseaux de chaleur, mobiliser toute la palette des solutions ENR&R** (chaleur fatale, géothermies, solaire thermique, biomasse) et **identifier les spécificités régionales des usages de la biomasse**, en s'assurant de la bonne cohérence entre usages et bassins d'approvisionnement ;
- Pour **concrétiser l'émergence des projets de chaleur fatale industrielle, finaliser la mise en place opérationnelle d'un fonds assurantiel** ;
- Définir une **stratégie de financement de la transition énergétique cohérente avec les objectifs du projet de PPE3 en matière d'économie d'énergie et de développement des ENR&R.**

Ce cahier d'acteur est complété par les cahiers d'acteur de trois syndicats membres de la FEDENE : FEDENE Réseaux de chaleur et de froid (SNCU), FEDENE Efficacité Énergétique (SNEC) et FEDENE Déchets-Energie (SVDU).

Principaux enjeux autour de l'efficacité énergétique et de la chaleur renouvelable et de récupération

Amélioration de l'efficacité énergétique et baisse des consommations d'énergie

Si l'objectif de réduction des consommations énergétiques est aligné avec celui de la directive européenne relative à l'efficacité énergétique et à l'ambition de neutralité carbone en 2050, la FEDENE regrette que le projet de PPE3 ne propose pas **une sectorisation de cet objectif (résidentiel, tertiaire et industrie a minima)**, comme le prévoyaient les précédentes PPE.

S'agissant des moyens à mobiliser pour atteindre cette cible, la FEDENE regrette que le rythme de rénovations des bâtiments, en particulier les bâtiments tertiaires privés et publics, ne soient pas totalement alignés avec l'objectif de baisse des consommations. Pour répondre à cet enjeu, la FEDENE propose d'améliorer encore l'efficacité des dispositifs d'aides existants (CEE, MPR, ...) **en passant d'une logique de moyens à une logique de résultats, en généralisant le recours aux Contrats de Performance Énergétique (CPE) dans le parc résidentiel collectif et tertiaire et en bonifiant ces aides lors de la mise en place d'un CPE.**

Sur le niveau d'obligation pour la 6^{ème} période CEE, la FEDENE se félicite de l'introduction d'un nouveau scénario cohérent avec l'évaluation des gisements disponibles réalisée par la profession (Cf. étude Columbus). La FEDENE est **favorable à la mise en œuvre de « paliers » définis selon une trajectoire linéaire pour atteindre progressivement d'ici 2030 le seuil haut du scénario 1**, en ouvrant de nouveaux gisements de CEE dans l'industrie et les opérations spécifiques avec la création/modification de nouvelles fiches.

Développement des énergies renouvelables et de récupération pour la production de chaleur

Le projet de PPE3 est globalement fidèle à la Stratégie française Energie-Climat de novembre 2023 avec une **trajectoire de décarbonation ambitieuse qui fait appel à toute la palette des énergies renouvelables et**

de récupération. Si la FEDENE salue la confirmation de cette ambition, elle souhaite, pour la chaleur fatale issue des UVE et les CSR d'une part, et la consommation de biomasse solide d'autre part, que les objectifs de la SNBC3 soient mis en cohérence avec ceux de la PPE3. Il existe en effet des écarts entre les hypothèses de la SNBC3 et celles de la PPE3 sur l'équilibre offre/demande et le périmètre de travail entre autres, ce qui ne permet pas de connaître réellement l'ambition souhaitée pour ces filières.

Place du bois-énergie dans le mix énergétique

La FEDENE souhaite attirer l'attention des pouvoirs publics sur la **contribution essentielle du bois-énergie à une sylviculture efficace**, comme co-produit vertueux de l'exploitation durable des forêts. Indispensable aux opérations d'entretien des forêts et d'accompagnement de leur adaptation aux effets du changement climatique, c'est un complément de débouchés et de revenu indispensable à l'économie de la filière forestière, et donc un outil incontournable de gestion sylvicole. Pour ces raisons, la FEDENE sera attentive, dans la définition des trajectoires régionales de déclinaison de la future PPE, à la prise en compte des spécificités des usages énergétiques locaux. La FEDENE considère qu'en matière de mobilisation de la biomasse, la bonne approche consiste à **identifier les spécificités régionales des usages de la biomasse pour s'assurer de la cohérence avec les bassins d'approvisionnement.**

La FEDENE appelle enfin de ses vœux **une véritable mobilisation pour soutenir le développement du bois-énergie et engager des actions ciblées en réponse aux attaques subies par la filière biomasse.**

La chaleur fatale, solution incontournable pour décarboner l'industrie

Sur la chaleur fatale, la FEDENE se félicite que le projet de PPE fasse clairement référence à la **mise en place d'un fonds assurantiel**, essentiel pour accompagner l'émergence de projets. Le financement et la gouvernance de ce fonds ont fait l'objet de nombreux travaux entre la FEDENE et les pouvoirs publics. Sa mise en œuvre opérationnelle est urgente pour concrétiser les projets les plus avancés et exploiter ainsi le potentiel de plus de 100 TWh de chaleur fatale industrielle et tertiaire (source : Etude ADEME, 2017).

Les combustibles solides de récupération (CSR)

La FEDENE se félicite de l'objectif fixé dans le projet de PPE3 à 10 TWh d'ici 2030. Il contribue d'une part à la

valorisation énergétique des déchets non recyclables, en transformant des déchets non dangereux en CSR, réduisant ainsi la dépendance aux combustibles fossiles, et d'autre part, à l'atteinte des objectifs de durabilité environnementale et de gestion responsable des déchets. **Pour structurer cette filière, il est essentiel de réserver, dans le Fonds Economie circulaire opéré par l'ADEME, une enveloppe de financement de 150 M€ par an pendant 4 ans.**

Les géothermies

Le projet de PPE3 fixe un objectif réaliste à atteindre pour la géothermie de surface (10 TWh en 2030 et 15 à 18 TWh en 2025). Au regard du potentiel estimé (100 TWh à 2040 pour la géothermie de surface, source : Académie des technologies), cet objectif reste toutefois modeste et quelque peu déséquilibré par rapport aux cibles d'autres solutions pourtant moins performantes. **La FEDENE plaide ainsi pour un réajustement des objectifs en faveur des solutions collectives vertueuses.**

La FEDENE salue les initiatives du ministère de la Transition énergétique qui a identifié, dans son Plan d'Actions National Géothermie, une série de mesures pour accélérer son développement. Elle appelle désormais à **l'accélération des travaux menés dans le cadre de ce plan, à la mise en application des différentes pistes d'amélioration et la sortie rapide de la nouvelle fiche CEE « Systèmes Géothermiques ».**

Afin de tenir compte de la dynamique actuelle des projets de géothermie profonde, qui se matérialise par de très nombreuses demandes de permis de recherche et de permis minier, **la FEDENE propose de rehausser la trajectoire générale avec un objectif 2030 à 7 TWh, et un objectif bas 2035 à 9 TWh pour atteindre la cible de 10 TWh proposée dans la PPE3.**

Le solaire thermique

Les installations, grandes et individuelles, de solaire thermique ont montré leur maturité et leur pertinence pour répondre à des besoins de chaleur résidentiels, tertiaires et industriels basse température. La FEDENE propose que **l'accès au foncier des grandes installations de solaire thermique et des systèmes de stockage de chaleur soit facilité à proximité de sites industriels et de réseaux de chaleur en exemptant les grandes installations de solaire thermique de la comptabilisation des surfaces d'artificialisation des sols et de la consommation d'espace Naturels Agricoles et Forestiers.**

Les réseaux de chaleur et de froid

En fixant des objectifs ambitieux pour les réseaux de chaleur (urbaines et industriels) avec comme cible notamment un **triplement des quantités de chaleur livrées par les réseaux d'ici 2035**, le Gouvernement appelle à développer massivement ces solutions matures pour obtenir rapidement des résultats tangibles. La FEDENE soutient cette démarche pragmatique et appelle à la **mise en œuvre de mesures concrètes telles que le développement des Boucles d'Eau Chaudes Secondaires (BECS)**, dispositif essentiel pour déployer des solutions collectives dans les logements, notamment dans les périmètres de classement prioritaires des réseaux de chaleur et en cohérence avec les plans d'actions de rénovation.

Pour les réseaux de froid, la FEDENE se félicite de l'objectif affiché dans le projet de PPE et appelle à la mise en œuvre de mesures incitatives pour accélérer le développement de ces solutions, conformément aux mesures du Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC). Parmi les mesures les plus efficaces, la profession souhaiterait **l'adoption d'une TVA à taux réduit**, à l'instar de ce qui existe pour les réseaux de chaleur vertueux. Pour encourager les acteurs publics et privés à s'impliquer dans la mise en œuvre de solutions vertueuses de rafraîchissement, **la FEDENE appelle de ses vœux la constitution d'un groupe de travail dédié piloté par la DGEC qui associerait les représentants des entreprises et des collectivités.**

Une stratégie pluriannuelle de financement plus que nécessaire

Sans un renforcement des différents budgets d'intervention (Fonds chaleur, Fonds vert, Décarbo pour l'industrie, MaPrimeRénov, etc...), nous ne serons pas au rendez-vous de l'ambition affichée dans le projet de PPE3 en matière d'économie d'énergie et de développement des énergies renouvelables et de récupération. La FEDENE invite vivement le Gouvernement à **définir une stratégie de financement de la transition énergétique cohérente avec les objectifs de la PPE3**. Tous les leviers doivent être regardés à l'heure où les grands équilibres entre énergies vont changer avec des baisses substantielles d'utilisation d'énergies fossiles. Le sujet de la fiscalité, taxation ou crédits d'impôts, du marché du CO2 ETS I et II, avec la question de l'utilisation du fonds social qui va être constitué, et enfin des mécanismes extra budgétaires tel que les CEE, les MGPE-PD, les PPP ou

encore les solutions de foncières publiques sont à examiner car les capitaux publics risquent de ne pas suffire devant l'importance des besoins. **Une refonte de la fiscalité et du mécanisme des aides/transfert en soutien aux ENR&R et aux populations les plus précaires doit être réfléchi et mise en place à l'adoption de la PPE3.**

Mobilisation des territoires dans la planification énergétique

Le lancement des COP régionales et les premières réunions des Comités Régionaux de l'Énergie (CRE) avec la mise en place de groupes de travail thématiques ont été de véritables catalyseurs pour mobiliser les acteurs des territoires, élus, entreprises, administrations décentralisées, etc. autour des enjeux énergétiques. La FEDENE souhaite que cette dynamique positive se poursuive, afin de **mettre en cohérence les documents de planification (SRADDET, PCAET, ...) avec les objectifs de la PPE.**

Ainsi, il faut être vigilant à ne pas mettre des verrous dans les SRADDET et PRPGD quant à l'augmentation des capacités d'incinération des UVE au risque d'impacter directement l'exploitation du potentiel de chaleur fatale des installations existantes et futures. En matière de biomasse, **la FEDENE est favorable à une application du principe de cascade au plus près du terrain pour s'assurer de la bonne prise en compte des spécificités locales de cette ressource et de ses usages.**

Stratégie nationale pour la mobilisation des compétences

Les métiers des services énergétiques contribuent pleinement à la création de richesses économiques au cœur des territoires par des entreprises de toute taille. Déjà fortement créateurs d'emplois sur tout le territoire français – 50 000 salariés employés au sein de plus 600 entreprises – ces métiers vont continuer à générer des besoins d'emplois supplémentaires nouveaux. Les potentiels de création nette d'emplois, non délocalisables sont estimés à plus de 50 000 d'ici 2030. Des actions de promotion de ces métiers techniques, qui souffrent aujourd'hui d'un déficit de visibilité et d'attractivité, sont menés par la Branche, avec l'aide de son OPCO (OPCO2i), depuis plusieurs années. Pour amplifier encore ces actions, **la FEDENE salue la mise en œuvre de la stratégie nationale pour la mobilisation des compétences pour la transition énergétique dont les conclusions seront intégrées à la PPE3 et se tient à la disposition des pouvoirs publics et des acteurs territoriaux pour relayer les actions.**

Conclusion

La FEDENE salue l'ambition de la future PPE en matière d'économie d'énergie et d'augmentation de la part ENR&R dans la consommation de chaleur. Pour respecter ces trajectoires, **il est crucial de donner aux acteurs économiques et aux collectivités les moyens d'agir, en stabilisant les règles, et en définissant des moyens, règlementaires, techniques et financiers cohérents avec cette ambition.**